

PAC DECHETS

*Aide à la réduction des déchets
dans l'entreprise*

Réduisez vos déchets

Réduisez vos dépenses

Un engagement responsable et durable pour l'entreprise.

PAC Déchets

Réduisez vos déchets, réduisez vos dépenses



Un programme collectif proposé par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur dans le cadre de ses actions environnement et amélioration des performances des entreprises.

➔ VOS ATTENTES

- Réduire les dépenses et les contraintes liées à la gestion des déchets
- Identifier les actions à engager pour réduire la quantité de déchets produits
- Bénéficier d'une aide à la mise en œuvre des actions identifiées
- Anticiper sur les réglementations à venir

➔ NOS REPONSES

- Un audit déchets en entreprise permettant de détecter les actions à réaliser
- Des pistes d'amélioration innovantes telles que l'éco-conception
- Un accompagnement par un expert pour diminuer les volumes de déchets et les coûts de traitement
- Des réalisations concrètes : au minimum 10% de réduction de la production de déchets

PAC DÉCHETS

Un programme d'accompagnement collectif basé sur une méthode qui a déjà fait ses preuves avec :

- 2,5 jours de séminaires collectifs pour former et sensibiliser sur les aspects techniques
- 6 jours d'audit et de conseils personnalisés pour des solutions adaptées à votre entreprise

« Le coût de la gestion des déchets (tri, collecte, traitement) peut représenter jusqu'à 3% du CA selon l'activité de l'entreprise. »





Les atouts du programme **PAC DÉCHETS**

➔ TÉMOIGNAGE

“ En travaillant sur la réduction des déchets à la source, nous avons réduit nos déchets dangereux de 25% en 3 ans. Cette action s'articule autour de 3 axes :

La sensibilisation de la Direction Générale et du personnel.

La priorité donnée au vrac pour l'approvisionnement en matières premières.

Le recyclage quasi systématique des rebuts : intégrés au processus de fabrication.

Le choix de matières premières moins dangereuses.

La prise en compte des déchets est présente à tous les stades de nos processus : de l'achat à la fabrication en passant par la conception.

Le coût de traitement des déchets est le premier poste de dépense après la masse salariale.

La mise en place d'indicateurs sous forme de ratio a contribué à la réussite de ce projet. ”

Julien Elalmawie, responsable Qualité Environnement
Entreprise ALLIOS – Fabricant de peinture – Villeneuve Loubet.

- **Une méthodologie éprouvée.** Plus de 50 programmes collectifs conçus et pilotés par la CCI Nice Côte d'Azur depuis 10 ans.
- **Un audit déchets et un accompagnement personnalisé** réalisés par des consultants experts dans le domaine.
- **Des économies importantes** à la portée de l'entreprise grâce à un plan d'actions concret.
- **Un accompagnement à faible coût** grâce à un important soutien financier des partenaires.
- **Des synergies et de l'émulation** entre entreprises grâce à un programme collectif.

➔ LES PHASES-CLÉS DU DÉROULEMENT DU PROGRAMME PAC DÉCHETS

2,5 jours de séminaires collectifs

6 jours d'accompagnement individuel dans votre entreprise

Modules	Public	Objectifs	Durée
Réunion d'ouverture	Dirigeant et chargé du projet dans l'entreprise	Définir les enjeux et les objectifs, présenter le projet	1/2 journée
Séminaires techniques	Chargé du projet dans l'entreprise	Outils liés à la réduction des déchets (Eco conception notamment)	3 x 1/2 journée (réparties sur la durée du programme)
Audit déchet initial et restitution	Chargé du projet dans l'entreprise	Identifier les actions à mettre en place	1 journée 1/2
Accompagnement personnalisé en entreprise	Chargé du projet dans l'entreprise	Aider à la mise en œuvre des actions	4 journées (à répartir selon les besoins de l'entreprise)
Audit déchet final	Chargé du projet dans l'entreprise	Identifier les progrès réalisés	1/2 journée
Séminaire de clôture	Dirigeant et chargé du projet	Présenter le bilan de l'opération	1/2 journée



PAC Déchets

Programme d'Accompagnement Collectif
à la réduction des déchets dans l'entreprise

Renseignements & inscriptions



Peggy MISIRACA-TEYCHENE
Pôle Environnement
CCI Nice Côte d'Azur
20 Bd Carabacel
BP 1259 – 06 005 NICE CEDEX 1
Tél : 04 93 13 75 63
Fax : 04 93 13 73 27
E-mail : environnement@cote-azur.cci.fr
www.cci-services-entreprises.com

Modalités pratiques :

■ **Nombre de places : limité à 15**

Ce programme est ouvert aux TPE et PMI tous secteurs d'activité confondus.

■ **Durée : 18 mois**

D'avril 2009 à septembre 2010

■ **Coût restant à la charge de l'entreprise**

Grâce à la participation financière de l'ADEME, de la DRIRE, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil Général des Alpes Maritimes et de la CCI Nice Côte d'Azur, le coût restant à la charge de l'entreprise est de : 550 €HT.

■ **Date limite d'inscription**

31 Mars 2009

Les partenaires de PAC Déchets :



ALPES-MARITIMES
CONSEIL GÉNÉRAL

